



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction du pilotage et de la stratégie
Bureau du recrutement, des concours, des métiers
et de l'évolution professionnelle
Secteur concours et formation préparation concours

Concours interne de catégorie A
Accès au corps d'ingénieur d'études de classe normale du ministère
de la culture
Année 2025

DOSSIER
à constituer par le candidat
inscrit au concours interne

à retourner au plus tard le 7 novembre 2025

Le candidat peut se référer au guide d'aide au remplissage accessible sur le site du ministère de la culture, à l'adresse suivante :
<https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaitre/Emploi-et-formation/Concours-et-examens-professionnels/Filiere-de-la-recherche/Ingenieur-d-etudes>

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| 1 - DESCRIPTIF DES FORMATIONS SUIVIES (1 PAGE MAXIMUM)..... | 3 |
| 2 – DESCRIPTIF DE TOUTE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR PUBLIC ET/OU PRIVE..... | 4 |
| 3 – ORGANIGRAMME STRUCTUREL ET ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LA STRUCTURE D’EMPLOI | 5 |
| 4 – (LE CAS ECHEANT) BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE DACTYLOGRAPHIEE DES TRAVAUX ET PUBLICATIONS (2 PAGES MAXIMUM)..... | 6 |
| 5 – (LE CAS ECHEANT) UN EXEMPLAIRE DES TRAVAUX ET/OU OUVRAGES ET/OU ARTICLES (DANS LA LIMITE DE 3 DOCUMENTS) | 7 |

Identité du candidat

Madame Monsieur

Nom d’usage :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

3 – Organigramme structurel et organigramme fonctionnel de la structure d'emploi

Consignes : les deux organigrammes, structurel et fonctionnel, devront de préférence être signés par le supérieur hiérarchique.

4 – (le cas échéant) bibliographie sélective dactylographiée des travaux et publications (2 pages maximum)

Consignes : le candidat liste sa bibliographie sélective et mentionne son rôle en tant qu'auteur principal, co-auteur ou collaborateur, ainsi que les années et supports de publication.

| Année | Rôle | Type de travaux et/ou publications | Nombre de pages | Support de publication |
|-------|------|------------------------------------|-----------------|------------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

5 – (le cas échéant) un exemplaire des travaux et/ou ouvrages et/ou articles (dans la limite de 3 documents)

Consignes : le candidat peut fournir 1 à 3 documents qui illustrent ses travaux et/ou ouvrages et/ou articles.

Il peut les téléverser via le lien suivant : <https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login> (dans la limite de 50 Mo pour chacun des documents).

Si le poids numérique de ces documents est supérieur à la capacité mentionnée ci-dessus, le candidat doit transmettre au plus tard le 7 novembre 2025 ses pièces sur support USB. Ce support (clef USB) doit parvenir à l'adresse postale qui figure dans la brochure d'information.

Attention : La clef USB ne sera pas restituée au candidat à l'issue du concours.